

LA LETTRE LE MAGAZINE TECH LES ÉVÉNEMENTS S'ABONNER

DEALS NOMINATIONS TABLES RONDES FICHES PRATIQUES EXPERTISES CHRONIQUES LES AUTRES TITRES

Lja.fr : le site d'information en prise directe avec l'actualité des cabinets d'avocats et des directions juridiques. Chaque jour, l'actualité du droit grâce à nos news, portraits, fiches pratiques et points de vue d'experts.



accueil / point de vue d'expert



Arbitrage et développement durable

Par **Vanessa Thieffry**, trésorière de la Paris Arbitration Week et avocate au sein du cabinet Reed Smith

Guide du numérique



LES DEALS LES PLUS VUS



Deux cabinets sur une joint-venture entre Air France et

15/09/2023 - 625 vues



Six cabinets sur le retrait de cote de Rothschild & Co

15/09/2023 - 579 vues



Quatre cabinets sur le rachat de Larsen Cognac

15/09/2023 - 556 vues



Six cabinets sur le LBO de Phenomen

15/09/2023 - 546 vues

LES MOUVEMENTS LES PLUS VUS

Le développement durable, en tant que moyen de mitigation des crises environnementales actuelles (changement climatique, biodiversité, désertification, pollution atmosphérique, gestion des déchets), s'est imposé comme un impératif dans toutes les sphères de la société et dans l'industrie. Des mouvements tendant à la réduction de l'empreinte environnementale de l'intégralité du cycle de vie d'une activité donnée ont pu être notés dans des secteurs aussi divers que ceux de la construction, de l'énergie, de la finance, des nouvelles technologies, de l'immobilier, ou encore du transport maritime.

Cette exigence durabilité s'est accentuée ces dernières années. Dès 1992, le Sommet « planète Terre » avait posé le principe du développement durable, avec pour piliers l'économie, le développement et l'environnement. En découlèrent trois conventions internationales intrinsèquement liées, relatives (i) aux changements climatiques (la CCNUCC), (ii) à la diversité biologique et (iii) à la lutte contre la désertification, en tant qu'instruments pour contribuer aux objectifs de développement durable posés par le Sommet « planète Terre ». Par la suite, s'agissant plus particulièrement du changement climatique, le protocole de Kyoto pris dans le cadre de la CCNUCC n'a pas emporté l'adhésion mondiale, dans la mesure où il proposait un modèle jugé trop contraignant, tout en apparaissant insuffisamment ambitieux. C'est à la suite de l'accord de Paris de 2015, également conclu dans le cadre de la CCNUCC, qu'un certain nombre de procès d'initiative citoyenne ont été initiés, et un mouvement profond en faveur du développement durable, lancé. Une étude récente a conclu que le nombre de contentieux liés au changement climatique avait doublé depuis 2015, avec environ 1200 nouvelles actions depuis 8 ans¹ devant des juridictions variées. Si, initialement, les Etats étaient principalement mis en cause, aujourd'hui les entreprises sont également visées. Cette conscience environnementale sociétale s'est accrue avec la crise du Covid-19, puis la guerre en Ukraine. Sans compter la multiplication des instruments législatifs et réglementaires en faveur du développement durable tant nationaux, supranationaux et internationaux.

L'arbitrage n'est pas en reste, tant sur le fond que sur la forme

Sur le fond, la compatibilité entre arbitrage et environnement n'allait pas de soi. Il y a près de 20 ans, un auteur relevait que l'arbitrage était essentiellement privé, alors que l'environnement « appartient à la plus publique des sphères »². Un autre, examinant des sentences rendues sous l'égide de la CCI, concluait que « [...] les problèmes de droit de l'environnement sont le plus fréquemment abordés dans les affaires de cession et acquisition de sociétés »³. Aujourd'hui, après notamment des rapports rendus par l'International Bar Association⁴ et par la Commission d'arbitrage et d'ADR de la Chambre de Commerce Internationale⁵, la compatibilité entre l'arbitrage et l'environnement ne fait plus aucun doute. Ainsi, lors de la dernière édition de la Paris Arbitration Week (« PAW »), pas moins de 14 événements ont été consacrés à des thématiques environnementales et énergétiques, soit 10 % des événements. Les thèmes abordés touchaient non seulement à la résolution de litiges d'arbitrage d'investissements et commerciaux en matières environnementale, énergétique et climatique, mais interrogeaient également sur le rôle que l'arbitrage avait à jouer dans la lutte contre le changement climatique. Sur la forme, la communauté arbitrale se penche également sur la manière par laquelle elle pourrait réduire l'impact environnemental de ses activités. Le « Green Pledge », lancé par la Campaign for Greener Arbitrations en 2019, compte désormais plus de 1 000 signataires. Ce Green Pledge, qui comprend 10 principes directeurs pour réduire l'impact des activités d'arbitrage, est également accompagné de



Francis Donnat, futur SG de Société Générale

15/09/2023 - 607 vues



Daniel Villey rejoint Viguié Schmidt & Associés

22/09/2023 - 592 vues



Philippe Bouchez El Ghazi crée une pratique pénale chez

15/09/2023 - 578 vues



Simmons & Simmons renforce son corporate avec Arnaud F

15/09/2023 - 524 vues

Bonjour
NATHALIE CHAMPS

protocoles d'application. Les centres d'arbitrage ne sont pas en reste : le centre de Stockholm (SCC) a ainsi récemment publié un « Sustainability Commitment ». La PAW, quant à elle, s'engage depuis 2021 non seulement pour la diversité (son thème de prédilection historique), mais également en faveur du développement durable en encourageant ses partenaires à adopter des mesures de nature à lutter contre le changement climatique. À l'occasion de la prochaine édition de la PAW qui se tiendra du 27 au 31 mars 2023, le Comité d'organisation invite les partenaires de la PAW à mettre en place un lot de mesures concrètes en faveur du développement durable, parmi lesquelles : la réduction ou l'élimination des déchets lors de l'organisation d'événements en présentiel, le recours à des services écologiques de livraison et à des fournisseurs en circuits courts, le recyclage et/ou la compensation de l'impact environnemental de l'événement.

TOUTE L'ACTUALITÉ DU DROIT DES AFFAIRES LES DEALS LES NOMINATIONS

L'AGENDA



« Le recrutement des avocats n'est pas assez digitalisé »

22/09/2023 - 477 vues

PartnersGate vient de lancer un portail de recrutement, destiné aux avocats associés, fonctionnant avec un algorithme qui met en contact,...



Daniel Villey rejoint Viguié Schmidt & Associés

22/09/2023 - 592 vues

C'est la fin d'une histoire commune avec le cabinet Villey Girard Grolleaud que Daniel Villey avait co-fondé en 2013. C'est le...

Directive 1828/2020 sur les actions représentatives et réforme des actions de groupe en France

15/09/2023 - 558 vues

La directive (UE) 2020/1828 a créé un socle commun pour les actions de groupe au sein de l'Union européenne, qui devrait conduire...

Six cabinets sur le LBO de Phenomen

15/09/2023 - 546 vues

Le spécialiste du courtage en assurance annulation Phenomen boucle son premier LBO en livrant une position minoritaire à Abenex. Excédant...

Quatre cabinets sur le rachat de Larsen Cognac

15/09/2023 - 556 vues

Pour 54,10 M€ (ajustable au closing), Anora Group s'apprête à céder son activité cognac – regroupant un site...

Deux cabinets sur le financement de GreenYellow

15/09/2023 – 525 vues

Pour construire 55 centrales photovoltaïques en France métropolitaine et en Outre-mer, d'ici à fin 2024, GreenYellow a sécurisé...

Quatre cabinets sur le LBO de Kepler

15/09/2023 – 512 vues

Visant 20 M€ de revenus cette année, le cabinet de conseil Kepler accueille Andera Partners et Bpifrance pour un LBO – à...

Trois cabinets sur le LBO de RHD

15/09/2023 – 500 vues

Affichant 23 M€ de revenus, le fabricant de ressorts industriels RHD structure un LBO primaire en compagnie de NCI et de Bpifrance. Son objectif:...

Deux cabinets sur le financement de Corteria Pharmaceuticals

15/09/2023 – 497 vues

Dédiée au développement de thérapies liées à l'insuffisance cardiaque, Corteria Pharmaceuticals obtient...

Deux cabinets sur une joint-venture entre Air France et Airbus

15/09/2023 – 625 vues

C'est à l'horizon du premier semestre 2024 que doit voir le jour une coentreprise devant fournir à l'échelle mondiale...

Six cabinets sur le retrait de cote de Rothschild & Co

15/09/2023 – 579 vues

Ayant réussi son OPA simplifiée sur la banque d'affaires Rothschild & Co, le holding de la famille éponyme, Concordia,...

Trois cabinets sur le rachat de Vertical Bio

15/09/2023 – 503 vues

cer Vertical Bio, Laboratoires Pierre Fabre ajoute l'anticorps VERT-002 à son portefeuille R&D en oncologie de précision. Il totalisait...

Deux cabinets sur le tour de table de GDT

15/09/2023 – 463 vues

La medtech parisienne Gradient Denervation Technologies (GDT) engrange 14 M€ pour sa série A. Créée en 2020, elle la perçoit...

Huit cabinets sur les financements en equity de Verkor

15/09/2023 – 536 vues

Plus de 2 Mds€ pour que le fabricant de batteries grenoblois Verkor déploie à Dunkerque la gigafactory annoncée le 1er février....

Nous suivre sur nos
réseaux

Télécharger nos
applications

ABONNEZ-VOUS ET RECEVEZ LA LJA PARTOUT OÙ QUE VOUS SOYEZ
DÉCOUVREZ NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT NUMÉRIQUE + PAPIER



[Contact](#) [L'équipe](#) [Informations légales](#) [C.G.V](#) [C.G.U](#) [Cookies](#) [Newsletters](#) [Boutique](#) [RSS](#)

[Gérer les cookies](#)

lja.fr est édité par INFO6TM, une société appartenant à Groupe6TM. Copyright © 1997 – 2023 – Tous droits réservés